



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Règles de consultation valant cahier des clauses particulières

Pour le Lycée Adrien ZELLER
4 place du château
67330 BOUXWILLER
☎ 03 88 70 71 96
Email : ce.0670007u@ac-strasbourg.fr

Procédure adaptée

ARTICLE 1 IDENTIFIANTS

Pouvoir adjudicateur : lycée Adrien ZELLER
4 place du château
67330 BOUXWILLER

Représenté par Mme Audrey KELLER

Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du Lycée Adrien Zeller à Bouxwiller.

Marché n°

Date et signature *Le 10/10/2024*

A.KELLER, Provisure



ARTICLE 2 OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché : Séjour en Allemagne du 5 au 9 mai 2025

Transport et hébergement en pension complète
25 élèves + 2 accompagnateurs (+ ou - 2 élèves)

Une assurance annulation collective devra être proposée, incluant le contexte COVID. Une attention toute particulière sera portée sur les conditions d'annulation.

Programme :

Le programme devra comporter à minima les visites suivantes :

- Coblenze:
 - Ehrenbreitstein en téléphérique
 - visite guidée de la ville
- Mayence:
 - visite guidée de la ville
 - musée Gutenberg + atelier d'imprimerie
- Besucherzentrum Loreley (centre d'accueil de la Lorelei) à Bornich (avec traversée du Rhin en bac)
- Sommerrodelbahn Loreley-Bob (2 tours/élève)
- Balade en bateau sur le Rhin romantique

La proposition devra comporter :

Les visites avec transport en commun et guide (N.B : Le Deutschlandticket permet de prendre tous les trains régionaux sans limite durant 1 mois)

L'hébergement en pension complète pour l'ensemble des participants sur toute la durée du séjour (panier repas possible pour visite à la journée) en auberge de jeunesse – si possible Jugendherberge Sankt Goar

Le transport pour les trajets aller-retour Bouxwiller – Allemagne : train

ARTICLE 3 MODE DE PASSATION DU MARCHE

Marché de fournitures de prestations liées à un voyage scolaire, passé sous la forme d'une procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.
Marchés à bon de commande, sans montant minimum, émis par l'établissement contractant.

ARTICLE 4 MONTANT PREVISIONNEL DU MARCHE

A définir selon les prestations proposées

ARTICLE 5 REGLEMENT DE CONSULTATION

Date limite de dépôt des offres : **le 4 novembre à 12 H 00.**

Modalités d'envoi : dépôt sur le site AJI

Adresse de réception possible : intendant.0670007u@ac-strasbourg.fr

Critères de choix avec leur ordre de priorité :

- Prix des prestations : 50 %
- Qualité et adéquation des prestations proposées : 40 %
- Qualité de service du prestataire : 10 %
-

Coordonnées pour les demandes de renseignements :

- Mme Sarah Demaria, secrétaire générale (gestionnaire) : mail : sarah.demaria@ac-strasbourg.fr

Variantes : des variantes peuvent être acceptées concernant l'organisation des visites par exemple.

Article 5 : MODALITES DE REGLEMENT

Les prix sont unitaires, le taux de TVA devra être indiqué. Un relevé d'identité bancaire et numéro de SIRET devront être communiqués rapidement pour création du dossier fournisseur

Les paiements s'effectueront en €, selon les règles de la comptabilité publique par virement administratif. Des acomptes pourront être versés au prestataire après production de facture d'acompte.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification.

Les factures devront impérativement être déposées sur le portail chorus pro.

Article 6 : RESILIATION DU MARCHE

La résiliation interviendra selon les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés des fournitures courantes et de services.

Article 7 : ENGAGEMENT

Je soussigné (nom, prénom)

Agissant au nom et pour le compte de :
(intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

N° tél :

Email :

Ayant son siège social à :
(adresse complète)

Immatriculation à l'INSEE !

- N° SIREN :
- Code activité économique principale (APE) :
- N° inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ni réserves :

- Je m'engage conformément aux stipulations du présent document à exécuter les prestations demandées, objet du marché dans les conditions indiquées ci-dessus.
- Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 45 jours.
- J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché que je ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 52

Date, signature (précédé de la mention lu et approuvé) et cachet du candidat

**Est acceptée la présente offre pour valoir
Acte d'engagement (voir devis)**

A

Le

**Le Pouvoir Adjudicateur
Mme La Provisseure**

A.KELLER

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Le titulaire signera la formule ci-dessus :

**RECU A TITRE DE NOTIFICATION
UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHE**

**A
LE**

LE TITULAIRE

